Le service de médiation de la SSR critique le fait qu'un journaliste juif anime des débats sur le Proche-Orient et l'antisémitisme

Le service de médiation de la SRG Suisse alémanique a partiellement donné suite à une plainte déposée contre une émission de Radio SRF. La plainte portait sur un entretien avec Ahmed Mansour, expert arabo-israélien du Proche-Orient. Le service de médiation critique le fait que cet entretien ait été mené par le journaliste David Karasek. Dans son avis, il laisse entendre que M. Karasek ferait preuve de partialité sur les thèmes de « l'antisémitisme » et des « relations entre Palestiniens et Israéliens », du fait qu'il est juif.

Par Sacha Wigdorovits

L'objet de la plainte est l'émission «Tagesgespräch» du 6 octobre 2026. À cette date, le journaliste de la radio SRF David Karasek avait interviewé Ahmed Mansour, un Arabe israélien ayant grandi en Israël et vivant en Allemagne depuis 22 ans.

M. Mansour est un expert renommé de l'islam et du Proche-Orient, qui se consacre depuis des décennies à l'étude de l'islamisme, de l'antisémitisme et du conflit entre Israël et les Palestiniens. Il donne des conférences sur ces thèmes et a publié de nombreux articles et autres ouvrages à ce sujet. La Faculté de théologie de l'Université de Bâle lui a décerné en 2022 le titre de docteur honoris causa pour ses mérites dans la promotion des valeurs démocratiques et la lutte contre l'antisémitisme.

Le bureau du médiateur demande que des Palestiniens participent aux discussions

Aux yeux du service de médiation de la SRG Deutschschweiz, tout cela ne semble toutefois pas suffire à faire de M. Mansour un invité éligible pour l'émission « Tagesgespräch » de Radio SRF. « Le service de médiation ne comprend pas pourquoi Ahmed Mansour, précisément, a été invité à l'émission ‹Tagesgespräch› (…) », écrit-il dans sa prise de position concernant la réclamation déposée contre l'émission.

Le service de médiation aurait préféré qu'« une Palestinienne ou un Palestinien, capable d'aborder les thèmes évoqués de manière plus nuancée, ait été invité(e) dans le studio de radio ».

Cette affirmation est déconcertante pour deux raisons. Premièrement, il n'appartient pas au service de médiation de dicter aux journalistes de la radio et de la télévision SRF qui ils doivent interviewer. Deuxièmement, Mansour s'est longuement exprimé au cours de cet entretien sur « l'antisémitisme structurel » au

sein du parti allemand « Die Linke ». Un sujet qui est probablement peu connu des Palestiniens de Cisjordanie, que le service de médiation aurait volontiers accueillis dans le studio de radio.

L'accusation d'antisémitisme portée contre « Die Linke » irrite le service de médiation

Le service de médiation a d'emblée été irrité par le thème de la discussion « La Gauche et son antisémitisme ». Il a déploré que ce ne soit qu'après 5 minutes et 40 secondes que M. Karasek soit suffisamment intervenu face à l'accusation de M. Mansour selon laquelle « La Gauche » serait marquée par un antisémitisme structurel.

Le fait est toutefois que ce reproche est tout aussi fondé que la déclaration de Mansour, également critiquée par le médiateur, selon laquelle le parti n'aurait pas remporté les élections à Berlin en dépit de son antisémitisme et de sa position pro-palestinienne, mais bien grâce à eux.

Le service de médiation ne retient toutefois pas ces arguments, mais critique le journaliste Karasek d'une manière sans précédent. La question se pose, écrit le service de médiation, « de savoir si l'animateur est la personne la plus appropriée pour aborder de tels sujets dans l'émission « Tagesgespräch » ».

David Karasek disqualifié en raison de ses origines juives

Ce faisant, elle ne reproche pas à M. Karasek des manquements techniques. Elle lui reproche d'avoir traité Ahmed Mansour de manière très « complaisante » dans l'émission « Tagesgespräch ». En revanche, lorsqu'il avait interrogé, un an auparavant, le coprésident du PS, Cédric Wermuth, sur la position hostile à Israël et favorable aux Palestiniens de son parti, il avait « posé des questions avec beaucoup d'insistance, en l'interrompant à plusieurs reprises et de manière extrêmement critique ».

Cette comparaison ne permet qu'une seule conclusion logique : le service de médiation accuse David Karasek d'avoir favorisé Ahmed Mansour, qui est pro-israélien, et d'avoir défavorisé Cédric Wermuth, qui est hostile à Israël. Et ce, pour une seule et unique raison : parce que Karasek est lui-même juif.

Le service de médiation de la SSR ne conteste pas que sa critique à l'égard de

Karasek ait été formulée dans ce sens. Interrogé par FokusIsrael.ch, il se contente de préciser : « Ni le service de médiation ni le secrétariat de la SSR D ne prennent position sur les rapports finaux. »

En affirmant qu'il convient de se demander si David Karasek est la personne la plus appropriée pour animer des débats sur le Proche-Orient et l'antisémitisme (parce qu'il est juif), le service de médiation de la SSR s'aventure toutefois sur un terrain glissant. Non seulement elle interprète ainsi de manière très large sa mission de contrôle des émissions de la télévision et de la radio SRF, mais elle enfreint également le principe selon lequel celui qui vit dans une maison de verre ne doit pas jeter de pierres.

La médiatrice Girsberger soutient une organisation pro-palestinienne

Car c'est précisément ce que fait la médiatrice Esther Girsberger lorsqu'il est question du « Moyen-Orient » et des « Palestiniens ». Cette ancienne journaliste fait en effet partie des partisans du « Forum juif suisse – Gescher ».

Gescher représente une petite minorité de la population juive de Suisse et défend avec virulence des positions pro-palestiniennes. Ainsi, comme l'avait rapporté Audiatur-Online à l'époque, l'organisation a appelé ses membres, en juin 2025, à participer à une manifestation en faveur de Gaza à Berne, au cours de laquelle des slogans antisémites et diabolisant l'État d'Israël ont également été entendus.

Le comité directeur de Gescher a accusé le Conseil d'État du canton de Zurich de racisme, car celui-ci avait refusé, pour des raisons de sécurité, d'accueillir des enfants de Gaza qui avaient été autorisés à entrer en Suisse accompagnés de trois à quatre adultes – des accompagnateurs dont le Conseil d'État soupçonnait, à juste titre, qu'ils entretenaient des liens, voire qu'ils appartenaient à l'organisation terroriste Hamas.

L'OFCOM devrait examiner la partialité de Mme Girsberger

En raison de son appartenance à Gescher, la médiatrice de la SRF, Esther Girsberger, montre clairement qu'elle-même est au moins aussi partiale sur la question « Palestine – Israël » que le journaliste David Karasek, qu'elle critique.

À la question de savoir si, compte tenu de son éventuel conflit d'intérêts dans le traitement de la plainte contre l'émission « Tagesgespräch » de Karasek avec

Ahmed Mansour, elle n’aurait pas dû se récuser, elle a répondu, conjointement avec son collègue du service de médiation, Urs Hofmann : « Si l’on estime qu’Esther Girsberger aurait dû se récuser en tant que médiatrice, cette question peut être portée devant l’OFCOM (Office fédéral de la communication, ndlr) par le biais d’une plainte auprès de l’autorité de surveillance. »

Cette remarque mérite d’être examinée.

Sacha Wigdorovits est président de l’association Fokus Israel und Nahost, qui gère le site web fokusisrael.ch. Il a étudié l’histoire, la germanistique et la psychologie sociale à l’université de Zurich et a travaillé, entre autres, comme correspondant aux États-Unis pour la SonntagsZeitung, a été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal pour pendulaires 20minuten.